



## Assemblée Générale de l'Association de Tir à l'Arc Les Sagittaires de Seynod le jeudi 12 janvier 2017.

### **LES SAGITTAIRES**

LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE  
SEYNOD  
10 Avenue de Chambéry  
74000 ANNECY  
Tel : 04 50 10 03 97  
Tel : 06 64 47 03 97  
Email : lessagittairesdeseynod@gmail.com

#### **1. Ouverture de l'Assemblée Générale à 18h30.**

- Signature de la feuille de présence.
- 25 adhérents présents
- 5 adhérents représentés avec pouvoir.

#### **2. Rapport Moral du Président, année 2016, Monsieur Daniel CATIN.**

« L'année 2016 a débuté par l'intérim assuré par Mr Didier Bertrand, que je remercie. J'ai pris la présidence fin janvier 2016.

Le club de tir à l'arc des Sagittaires comprend en 2016 : 77 archers dont 23 femmes (30% des adhérents) et 35 jeunes (46% des adhérents) et un taux de renouvellement de 68%.

Les chiffres sont en augmentation par rapport à l'année 2015.

Il y a 19 familles présentes au sein du club, elles représentent 41 archers.

Des moments de convivialité ont eu lieu tout au long de l'année :

Le tir de Pâques, le tir d'Halloween et le tir de Noël ont eu un franc succès.

Le tir du roi a eu lieu début juin sous un beau soleil, le pique nique a rassemblé sur le terrain plus de 60 personnes.

Nous avons organisé une compétition extérieure jeunes fin mai. Devant son succès, elle sera reconduite cette année.

Les compétitions ont rencontré un franc succès, plus de 130 personnes ont participé aux compétitions au cours de l'année de la catégorie poussin à celle des super vétérans.

La devise du club : « **Convivialité, loisir et compétition.** ».

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

#### **3. Rapport financier, compte de résultat et bilan annuel.**

-Dépenses :

Le rapport financier a été établi sur l'année civile de janvier 2016 à décembre 2016. Cela permet d'avoir une vision plus juste sur le nombre de licenciés lorsque nous déposons le dossier de demande de subvention auprès de la mairie (dossier à déposer mi-septembre).

Le compte de résultat est positif de **2 903,40 €** ce qui est un très bon résultat.

Le bilan s'établit à **6 373,68 €**.

Les dépenses du club sont en majorité liées aux achats d'équipements (consommables durables), de matériel (consommables à durée de vie courte), ainsi que l'achat des licences auprès de la FFTA.

Le poste de rémunération d'intermédiaire (formation dispensée par un B.E) est aussi une grosse dépense pour le club, mais une aide du CD74 nous permet de diminuer de façon intéressante ce poste budgétaire.

Les frais relatifs aux manifestations extra-sportives, moment de convivialité, restent stables.

-Recettes :

La majeure partie de nos recettes proviennent de la vente de licence et les subventions obtenues.

- Une question a été posée par Alain Pats Nougues sur la manière d'obtenir le prêt d'un minibus lors des déplacements de concours auprès de la mairie.

- Le commissaire aux comptes, Madame Pouret, confirme la régularité des comptes à la date du 9 Janvier 2017.

Le commissaire aux comptes est reconduit dans ses fonctions pour l'année prochaine.

Le bilan et le compte de résultat sont votés à l'unanimité.

#### **4. Budget prévisionnel 2016.**

Ce budget est nécessaire lors du dépôt des dossiers. On se base sur un budget à peu près identique à celui de 2016 car nous pensons poursuivre sur le même type d'activités. Il est estimé à **11 400 €**.

Nous avons déposé en septembre 2016 une demande de subvention 2017 à la mairie pour un montant de **2 300 €**. Nous n'avons pas encore le résultat.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

#### **5. Bilan sportif (évaluation par Gilles Lafrasse).**

##### **- Bilan saison 2015/2016 :**

##### Volet compétitions jeunes et débutant :

Peu de concours organisés cette saison au niveau départemental, ce qui d'ailleurs nous a conduit à organiser un évènement de cette nature au mois de mai.

Participation à 3 concours avec un total de 26 participations dont 16 jeunes archers.

##### Volet compétitions officielles (qualificatives pour le championnat de France).

##### Compétitions en salles :

Présence des Sagittaires lors de 12 concours dont 4 hors département.

119 participations au global dont 43 participations de nos jeunes archers.

Au classement par équipes les jeunes sont second au niveau départemental et 6ème au niveau régional.

2 titres départementaux : vice championne départementale catégorie senior dame et championne départementale catégorie poussine.

##### Compétitions en extérieur :

Première saison pour les Sagittaires sur ce type de compétition.

Présence lors de 5 concours départementaux.

42 participations au global dont 17 participations de nos jeunes archers.

3 titres départementaux : championne en FITA poussine, champion départemental catégorie benjamin, champion départemental catégorie minime.

Les objectifs de la saison sont donc atteints : faire émerger un groupe de compétiteurs adultes, assurer la transition concours débutant/concours officiel pour les jeunes, garder un esprit loisir en permettant l'accès à la compétition pour les archers intéressés.

- **Bilan saison 2016/2017 :**

**Volet compétitions jeunes et débutants :**

Participation à 5 concours avec un total de 32 participations dont 16 participants.

**Volet compétitions officielles (qualificatives pour le championnat de France).**

**Compétitions en salles :**

Présence des Sagittaires lors de 13 concours.

130 participations au global dont 56 participations de nos jeunes archers.

14 sélectionnés aux concours départementaux.

**6. Concours jeunes extérieurs organisé par les Sagittaires :**

Il aura lieu le samedi 21 mai ou 28 mai selon le concours de pétanque. Le président se rapprochera de la mairie pour plus d'information.

**7. Le tir du roi :**

Il sera organisé le week-end suivant.

**8. La labellisation :**

L'objectif de la labellisation est d'obtenir le label de bronze, ce qui apportera du crédit et une reconnaissance du club sur son envie de se développer et pérenniser son avenir.

Le dossier sera constitué pour la saison 2017/2018.

Une liste de 80 questions permet de mettre en mouvement des modifications : affichage, organigramme, poubelles de tri, ... .

Mr Gilles LAFRASSE et Mme Isabelle SBAFFO en seront les représentants.

**9. Formation Assistant entraîneur :**

Cette année 4 pratiquants du club participent au stage de formation pour devenir assistant entraîneur.

Mr Hervé REVEILLE, Mr Léo LAFRASSE, Mr Sylvain DURET, Mr OLDRA Jérémy qui suppléeront nos entraîneurs.

**10. Commission sportive**

★ Un point sur l'emploi du BE :

Les dates pour les adultes sont les 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin 2017.

Les dates pour les jeunes sont les 18 janvier, 15 février, 15 mars, 12 mai, 10 mai et 7 juin 2017.

Nous avons prévu 12 cours, dans chaque catégorie, pour 2017. Daniel Catin reprendra contact avec Emmanuel Lecuyer mi-juin pour définir les dates pour les mois de septembre à décembre 2017.

Aucun cours n'est prévu en juillet et août.

**11. Equipe de 4 archers :**

Mise en place d'une équipe mixte sur les compétitions fédérales.

L'équipe est inscrite mais les participants ne sont pas encore désignés.

Les 4 archers peuvent être tournés.

Il y a une charte qui fixe des règles. La trame sera fournie par Emmanuel Lecuyer.  
L'équipe doit rester avec la devise du club et avec un fonctionnement d'équipe.

**12. Distribution des badges :**

Pour arcs classiques et arcs nus.

**13. Questions diverses :** Néants

**14. Clôture de l'Assemblée Générale à 19h42.**

La devise du club : « Convivialité, loisir et compétition. ».

